

## A.I.P.R (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

### Préparation et examen pour les encadrants et ou concepteurs



#### PUBLIC CONCERNE

Personne exécutant des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens :

\* **Encadrants** : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (Chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux)

\* **Concepteur** : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (Conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo-référencement de réseaux)



#### ORGANISATION

**FORMATION INITIALE** : Généralités :  
**Se préparer à l'examen de l'A.I.P.R**

**Durée du stage** : 01 jour (07 heures) ou 2 jours (14 heures)

**Participants** : de 1 à 10 personnes maximum.

**Méthodes pédagogiques** : Exposé didactique, exploitation individuelle.

**Matériel pédagogique** : vidéoprojecteur, moyens informatiques.

**Intervenant** : Formateur expérimenté et spécialiste en A.I.P.R.

**Validation des acquis** : Une attestation de fin de formation sera délivrée aux stagiaires qui auront participé activement à l'ensemble de la formation et, si réussite à l'examen, délivrance d'une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

**Lieu du stage** : dans vos locaux (salle de réunion)

**Date du stage** : selon vos disponibilités



#### CADRE REGLEMENTAIRE

**Arrêté du 13 Juillet 2000** « réseaux de distribution de gaz »

**Norme N.F S70-003** « Travaux à proximité des réseaux »

**NF C 18 510** « Réseaux électriques »

**NF EN 12889** « Assainissement »

**NF P 98-331 et NF P 98-332** « Chaussées et dépendances »

**Arrêté du 22 Décembre 2015** « Contrôle des compétences »

**Code de l'environnement** « sécurité des réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution »

**Réglementation DT – DICT de juillet 2012**

Un **support de formation** est remis à chaque stagiaire.



#### OBJECTIFS

**A l'issue de cette formation, les participants devront :**

- ✓ Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DT – DICT et le guide technique.
- ✓ S'entraîner sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- ✓ Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.



#### PROGRAMME

##### CONTENU DE LA FORMATION

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

##### FORMATION THEORIQUE :

- Marquage, piquetage au sol,
- Cartographie,
- Procédures D.T – D.I.C.T.,
- Compétences des personnels,
- Formulaire de D.I.C.T.,
- Analyse des réponses du D.C.E et du marché,
- Application du guide technique,
- Lecture des indices et affleurants,
- Travaux sans trachée,
- Constat d'arrêt ou de sursis,
- Constat de dommage,
- Opérations sur chantier.

##### FORMATION PRATIQUE

- Entraînement au Q.C.M.

##### MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

- Test Q.C.M.



Logo of the French Republic: Liberté • Égalité • Fraternité

Logo of the Ministry of Ecology, Sustainable Development, Energy and Transport: Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Logo of INERIS: maîtriser le risque pour un développement durable

Logo of AIPR: Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Logo of 'construire sans détruire': [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

ENCADRANT CONCEPTEUR